

Bulletin de la section Chasseron du Club Alpin Suisse

Décembre 2021 – janvier 2022

Président	Pascal Godel, Evionnaz <u>Pascal.godel@gmail.com</u>	N 079 410 06 79
Vice-présidente	Mélanie Leuba, Sugiez <u>mela.leuba@yahoo.com</u>	N 079 574 73 28
Caissier et fichier des membres	Sandra Aeby Perrin, Travers <u>caissier.cas@gmail.com</u>	P 032 863 30 89
Intendant de la Singla	Pascal Godel, Evionnaz <u>Pascal.godel@gmail.com</u>	N 079 410 06 79
Intendant des Illars	Florian Stirnemann, Le Mont de Buttes <u>f.stirnemann@bluewin.ch</u>	N 078 618 18 10
Commission des cabanes	Elodie Simonin, Couvet <u>Elodie.simonin555@gmail.com</u>	
Responsable OJ	Paul Grosrenaud, Boveresse <u>paulgrosrenaud@gmail.com</u>	
Responsable des courses	Vincent Chédel Sugiez <u>v.chedel@gmail.com</u>	N 079 220 63 76
Chef du matériel	Isabelle Vaucher, Couvet <u>Isabelle2115@gmail.com</u>	N 079 626 31 26
Rédaction du bulletin	Evelyne Jeanneret, Fleurier <u>bulletinchasseron@bluewin.ch</u>	N 079 449 57 91
Site Internet :	<u>www.cas-chasseron.ch</u>	

Gardiennages

04 décembre Leuba Mélanie

11-12 décembre Magnenat Olivier

Prochain Bulletin : Février 2022

Délais de remise des documents : **-15 janvier à l'adresse suivante :**
bulletinchasseron@bluewin.ch

Programme des courses :

Novembre	Activité	Titre	Organisation
23	Formation	Cours théorique Avalanches	Pascal Godel
Décembre	Activité	Titre	Organisation
8	Visite	EMS de Sainte-Croix	J. Bauhofer et M. Huguenin
11	Skating	Les Bugnenets- Les Cernets	Florian Stirnemann
11	Escalade	Initiation à Espace Val	Paul Grosrenaud
Janvier	Activité	Titre	Organisation
4	Formation	Nutrition, régime cétoène	Pascal Godel
12	Ski de fond	Les Cernets	Eddy Sahli et Willy Tâche
16	Formation	Cours pratique Avalanche	Pascal Godel
29	Escalade	Grimpe en salle à Echandens	Paul Grosrenaud
29-30	Ski de rando	Detox dans le Jura	Alain Strahm
Février	Activité	Titre	Organisation
5-6	Raquettes	Raquettes-Raclettes, Les Illars	Valérie Marquis
9	Ski de piste	A déterminer	R. Lambercier et M. Monnet
18	Assemblée	AG, Bach et Buck Fleurier	Comité
20	Ski de rando	Diemtigtal	Florian Stirnemann
23	Ski de piste	Les Bugnenets	D. Minder et D. Berthoud
25-(1)	Ski de rando	Bivio (guidée)	Mélanie Leuba
Mars	Activité	Titre	Organisation
(25)-1	Ski de rando	Bivio (guidée)	Mélanie Leuba
6	Ski de rando	Chasseron "Face Nord"	Florian Stirnemann
13-18	Ski de rando	Val d'Aoste (guidée)	Charly Kocher
16	Ski de piste	Les Crosets	E. Sahli et D. Berthoud
19-20	Ski de rando	Arolla-Singla	Pascal Godel
Avril	Activité	Titre	Organisation
9	Escalade	St-Triphon	Florian Zbinden
13	Randonnée	Gorges du Seyon	Lucette et Eric Amstutz
23-24	Ski de Rando	Bishorn	Pascal Godel
Mai	Activité	Titre	Organisation
7	Corvée	Travaux de printemps aux Illars	F. Stirnemann et E. Simonin
11	Randonnée	La Neuveville-Gléresse	J.-C. Perret et F. Benoît
14	VTT	A déterminer	Florian Zbinden
26-29	Escalade	A déterminer	Elodie Simonin
Juin	Activité	Titre	Organisation
8	Randonnée	L'Auberson - La Vy Jaccard	J.Bauhofer et M. Huguenin
10	Assemblée	Assemblée ordinaire, les Illars	Comité
11	Escalade	Aux Sangliers	Paul Grosrenaud
26	Randonnée	Luisin	Blaise Huber

Juillet	Activité	Titre	Organisation
2	Randonnée	Axalphorn	René Miorini
2-4	Alpinisme	Autour de la Cabane des Dix (guidée)	Mélanie Leuba
6	Randonnée	Autour de la Cibourg	E. Amstutz et P. Jörg
9-10	Alpinisme	Lagginhorn (guidée)	Mélanie Leuba
16-17	Alpinisme	Nadelhorn (guidée)	Mélanie Leuba
23	Rencontre	Paella	P. Godel et V. Chédel
23-24	Alpinisme	Wetterhon (guidée)	Dick Gigon
24	Trail	Région Chasseron	Pascal Godel
30-31	Bivouac	Initiation	Pascal Godel

Août	Activité	Titre	Organisation
3	Randonnée	Circuit des Fées (La Côte-aux-Fées)	Jean-Louis Hadorn
13-14	Escalade	Sommêtres	Julien Blaser
24	Randonnée	Course avec les dames	Paul Ledermann
27-28	Trail-Randonnée	A déterminer	Pascal Godel

Septembre	Activité	Titre	Organisation
3	Randonnée	Tour d'Argentière	René Miorini
3	Escalade	Miroir d'Argentine	Pascal Godel
7	Randonnée	Twannberg	M. Monnet et R. Carda
10	Assemblée	Banquet	Comité
17-25	Randonnée	Dolomites	Charly Kocher

Octobre	Activité	Titre	Organisation
1	Randonnée	Préalpes	Mélanie Leuba
5	Randonnée	Recrêtes - Roches de Mauron	G. Barras et R. Lambercier
8	Escalade	Longues voies à Vouvry VS	Paul Grosrenaud
15	Escalade	Aux Sangliers	Paul Grosrenaud
19	Commission	CAS-PIED Programme 2023	F. Jaccard
22	Corvée	Travaux d'automne aux Illars	F. Stirnemann et E. Simonin

Novembre	Activité	Titre	Organisation
4	Assemblée	Assemblée ordinaire	Comité
5	Rencontre	Souper Tripes	Claude-André Montandon
9	Visite	Centre d'entretien des routes, Boudry	M. Humbert et J-C. Perret

Décembre	Activité	Titre	Organisation
3	Rencontre	Saint-Nicolas	M. Leuba et D. Buchilly
7	Visite	Centre de mécanique d'arts, Sainte-Croix	J. Bauhofer et M. Huguenin

Programme sous réserve de modification

Programme des courses 2022

Voici quelques nouvelles informations importantes concernant les courses :

Parution dans le bulletin et réseau sociaux

Chaque organisateur est responsable de faire paraître sa course dans le bulletin avec détail/modalité d'inscription

Envoi à bulletinchasseron@bluewin.ch pour les annonces et rapports

Un rapport doit être fait après chaque sortie. Avec photos si possibles ☺

Envoi à clubalpinchasseron@gmail.com pour la publication des photos sur Instagram et Facebook.

Remboursement des courses guidées

La section rembourse la moitié des frais de guides pour autant que les conditions suivantes soient remplies :

- Validation de la course et mise au programme par la commission des courses
- Parution de la course définitive dans le bulletin minimum 3 mois avant la course
- Un minimum de personnes inscrites

Responsabilité et assurance

Chaque participant agit à ses propres risques et périls. Il doit s'assurer qu'il dispose d'une assurance accident adéquate, qui couvre également les frais de sauvetage.

Annulation

En cas de désistement, l'organisateur peut demander le remboursement des frais occasionnés.

ASSEMBLEE GÉNÉRALE STATUTAIRE DE LA SECTION CHASSERON

Vendredi 18 février 2022, à 20h00 à la crêperie Bach et Buck, à Fleurier

Ordre du jour

1. Appel
2. Procès-verbal de la dernière assemblée
3. Correspondance et communications
4. Admissions et démissions
5. Courses et manifestations passées et futures
6. Modifications des statuts
7. Rapports annuels
 - a. Présidence
 - b. Caissière
 - c. Vérificateurs des comptes
 - d. Commission des courses
 - e. Cas-Pieds
 - f. Commission des cabanes
 - g. Intendant des Illars
 - h. Intendant de la Singla

- i. Chef matériel
 - j. Archiviste
 - k. Rédaction du bulletin
 - l. Responsable des animations
8. Organigramme et nomination du comité et des diverses commissions 2022, des vérificateurs de comptes et suppléants
9. Tour de table et divers

Proposition de modification des statuts du CAS Chasseron

Chers membres, voici les modifications de 3 articles des statuts du CAS Chasseron qui vous seront présentés lors de l'AG du 18 février 2022.

Pascal et moi-même restons à votre disposition pour toutes questions éventuelles.

Mélanie

Art. 3 Membres

L'affiliation à la section peut être acquise dans la catégorie jeunesse, famille ou membre individuel. Une affiliation est possible à partir de l'âge de 6 ans. Les droits de vote et d'éligibilité sont accordés dès le début de l'année civile au cours de laquelle le membre atteint l'âge de 16 ans. Par son affiliation à la section, le membre est automatiquement lié à l'association centrale. La demande d'admission doit être adressée au comité sur formule officielle ; elle doit être signée par le candidat et par deux membres appartenant depuis deux ans au moins à la section. Les parrains peuvent être appelés par le comité à fournir tous renseignements sur leur candidat. Un des deux parrains au moins doit être présent à la séance d'admission. Le comité examine la candidature et, s'il l'approuve, la fait paraître dans le "bulletin de la section". L'assemblée mensuelle qui suit cette parution décidera de l'admission du candidat. Le candidat est tenu d'assister à cette assemblée.

Nouvelle version:

L'affiliation à la section peut être acquise dans la catégorie jeunesse, famille ou membre individuel. Une affiliation est possible à partir de l'âge de 6 ans. Les droits de vote et d'éligibilité sont accordés dès le début de l'année civile au cours de laquelle le membre atteint l'âge de 16 ans.

Art. 6 Assemblée générale

L'assemblée générale est l'organe suprême de la section. Elle se réunit normalement une fois par année, à savoir en février. L'assemblée générale doit être convoquée par le comité au plus tard 30 jours à l'avance en mentionnant l'ordre du jour. Les propositions des membres sont à soumettre au comité par écrit et dûment motivées au plus tard 60 jours avant l'AG. L'AG ne peut traiter que des objets à l'ordre du jour ainsi que des propositions issues des délibérations en rapport direct avec ceux-ci. Néanmoins, on entrera en matière sur des objets ne figurant pas à l'ordre du jour si l'AG le décide à une majorité des deux tiers des voix exprimées. Les décisions concernant la modification des statuts et la dissolution de la section sont toutefois exclues.

Nouvelle version :

L'assemblée générale est l'organe suprême de la section. Elle se réunit normalement une fois par année, ~~à savoir en février.~~ L'assemblée générale doit être convoquée par le comité au plus tard 30 jours à l'avance en mentionnant l'ordre du jour. Les propositions des membres sont à soumettre au comité par écrit et dûment motivées au plus tard 60 jours avant l'AG. L'AG ne peut traiter que des objets à l'ordre du jour ainsi que des propositions issues des délibérations en rapport direct avec ceux-ci. Néanmoins, on entrera en matière sur des objets ne figurant pas

à l'ordre du jour si l'AG le décide à une majorité des deux tiers des voix exprimées. Les décisions concernant la modification des statuts et la dissolution de la section sont toutefois exclus.

Art. 7 Assemblées mensuelles

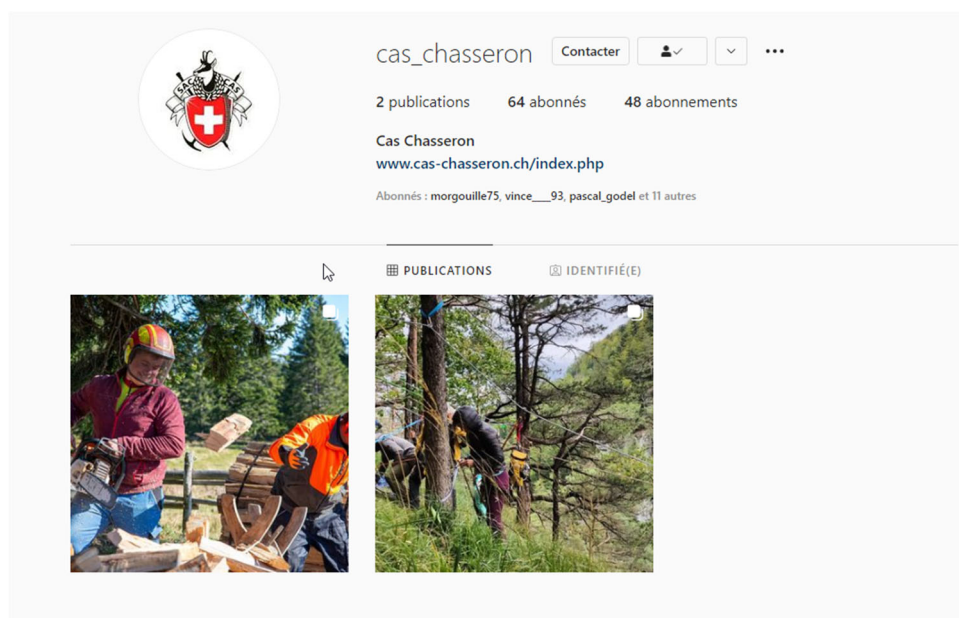
Les membres de la section se réunissent en principe chaque mois en assemblée selon calendrier paru dans le bulletin de section de décembre. Ils se prononcent sur les candidatures et s'informent sur les activités courantes de la section.

Nouvelle version:

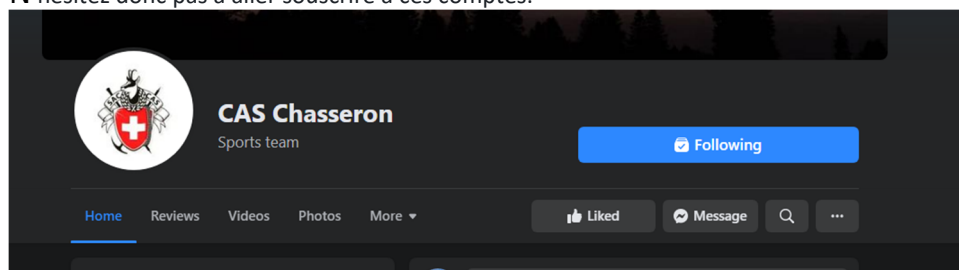
Les membres de la section se réunissent selon le calendrier paru dans le bulletin de section de décembre. Ils s'informent sur les activités courantes de la section.

Réseaux sociaux et agenda partagé

Certains l'ont peut-être déjà remarqué, une page facebook et instagram CAS Chasseron ont été créées par Julien Blaser que nous remercions.



N'hésitez donc pas à aller souscrire à ces comptes.



Afin de les nourrir, c'est avec plaisir que vous pouvez envoyer vos photos des courses et manifestations à l'adresse mail suivante : clubalpinchasseron@gmail.com L'agenda CAS Chasseron est également disponible. Il suffit de le rajouter à vos calendriers à l'aide de l'adresse e-mail clubalpinchasseron@gmail.com Toutes les courses et manifestations y sont indiquées.

Mélanie

Un petit mot sur nos jubilaires

JUBILAIRE 25 ANS PIERRE-ALAIN ROHRER

Entre Môtiers et Chasseron, tenancier de l'hôtel de Chasseron il crée des liens avec les membres de notre section du Club Alpin. Par la suite, ses filles arrivant à l'âge d'entrer à l'école, la famille s'est installée à Môtiers.

C'est le 8 mars 1996 au grand Hôtel des Rasses, que Pierre-Alain est accueilli au Club Alpin. Ses parrains sont Michel Berthoud et Denis Christinat.

Il n'a pas pu participer à beaucoup d'activités. En effet, que se soit lorsqu'il tenait l'hôtel du Chasseron ou ensuite les six communes à Môtiers, les horaires et la gestion de ses établissements publics n'étaient pas compatibles avec le programme de nos courses.

On le croise souvent à courir dans notre vallon, il faut savoir que Pierre-Alain, en plus d'être restaurateur, est également marathonnier. A son répertoire, nous trouvons les marathons de New-York, Londres et Paris. De plus, il a participé à presque toutes les éditions du DEFI du Val de Travers ou trail de absinthe. Il a également participé au Trophée du Chasseron à Peau de Phoque. À titre privé, il fait également un certain nombre de courses guidées dans les Alpes, principalement en hiver.

Les habitants de Môtiers ont l'habitude de le voir courir. Et oui, Pierre-Alain ne sait pas marcher. Il est plutôt du genre pressé. Lorsqu'il tenait les Six Communes, après le service de midi, il partait faire son footing jusqu'à son logis de Riaud avant de revenir pour le service du soir.

Son attachement pour Chasseron et la section des Illars reste inchangé. Pour preuve, il y a marié sa fille au début du mois de novembre dernier. Julie est née à Chasseron, et 28 ans plus tard s'y marie. Julie est également membre de notre section ou elle a commencé chez les OJ.

Avec son nouvel emploi au Château de Boudry, il pourra dégager du temps pour prendre part à des activités du CAS.

Un grand merci pour tous ces souvenirs et pour le futur, c'est avec plaisir que nous le félicitons pour 25 ans de sociétariat au Club Alpin Chasseron.

François Oppliger



VETERAN 25 ANS JULIEN CASAUBON

Julien Casaubon, né le 15 janvier 1985, est entré au groupement AJ (Alpinisme Juvénile) de la section Neuchâteloise en 1996. Il avait donc 11 ans. Il garde un magnifique souvenir de feu Ruedi Meier, un chef hors-pair.

En parallèle, il a participé à plusieurs camps à Ferpècle avec le groupe Alpirama créé par le guide valaisan Michel Siegenthaler. Son premier 4000 fût le Nadelhorn par la voie normale, en 2005, lors d'une course de Chasseron conduite par Daniel Evard. Avec notre OJ il a participé à plusieurs camps et sorties d'escalade, avec plusieurs sommets alpins à l'appui.

Ses études de vétérinaire prenant de plus en plus de place, les sorties au sein du club se font moins nombreuses mais, heureusement, Dick Gigon continue de l'emmener découvrir les sommets et les beaux coins d'escalade de notre pays, notamment « l'Eldorado » au col du Grimsel, leur « spot » favori pendant quelques années.

Ses études terminées Julien a voulu redonner au CAS ce qu'il lui a apporté en organisant quelques courses au sein de notre section et en devenant moniteur AJ/OJ pour le CAS de Sion. Il a demandé son transfert à Chasseron en 2012 pour reprendre le poste d'intendant de notre bivouac de la Singla, poste qu'il a occupé avec beaucoup de compétences et d'enthousiasme jusque tout dernièrement puisqu'il vient de transmettre le flambeau à Julien Blaser. Un Julien pour un Julien, heureux présage.

Installé en Valais, Julien déclare : Pour moi la montagne a toujours été, et restera, un endroit où je me ressource et prend conscience de la chance que nous avons de parcourir ces belles montagnes.

Bravo à Julien pour ce beau parcours qui, à 36 ans à peine, l'amène déjà au titre de « vétéran » du CAS.

Denys Minder

JUBILAIRE 25 ANS ELÉONORE LUCEA

Entrée au Club Alpin section Chasseron le 1^{er} janvier 2003 depuis l'OJ ou elle est entrée en 1996, parrainée par Christophe Landry, chef OJ de l'époque.

Elle a découvert la pratique de l'escalade grâce à Jean-Claude Thiébaud, alors enseignant au collège régional. En effet, il proposait ce sport dans les activités à option.

Egalement pratiquante de judo depuis 1989, elle est engagée comme monitrice au judo club du Val de Travers et s'est quelque peu éloignée de notre section de Chasseron.

Professionnellement, Éléonore est pilote de train et également formatrice.

Appréciant toujours les sports de montagne, elle pratique à ses heures le ski, la raquette et la marche.

Lorsqu'elle choisira de participer plus régulièrement à des activités de notre section, c'est avec plaisir que nous l'accueillerons.

Nous sommes heureux de lui donner le titre de jubilaire pour 25 ans d'affiliation au Club Alpin.

François Oppliger

VETERAN 25 ANS – JEAN-FRANÇOIS ROBERT

Jean-François Robert avait 44 ans lorsqu'il a été admis au CAS, le 12 mai 1995 au mazot des Illars, sous la présidence de Michel Ledermann. Il était parrainé par Michel Berthoud et Adélaïde Pinsard. Comme candidat il avait déjà participé à des corvées de bois ainsi qu'à des courses (Gantrisch), Jura. Il avait donc largement rempli les conditions pour être admis avec applaudissements.

Jean-François était contremaître aux câbles de Cortaillod, aujourd'hui Nexans. C'est son collègue Michel Berthoud, connaissant ses qualités de montagnard et de skieur, qui l'a attiré chez nous en compagnie de Jürg Hosner et d'Edouard Szczykowski, autres collègues.

Dès son entrée à la section, il a fait preuve d'une belle activité. Adeptes de la randonnée à ski, il est souvent monté, avec ses compagnons, aux Illars. Il a aussi participé plusieurs fois à la course à ski qui emmenait, par différents itinéraires, les participants au chalet des Aiguilles de Baulmes tenu par Willy Chevalley et les postiers de Sainte-Croix. On y dégustait la fondue avant qu'André Rougemont ne propose son fameux ragoût de lapin qui a donné son nom à la course. Il a aussi escaladé la Dent de Broc et participé à un cours de sauvetage. Du 30 mars au 6 avril 1996 il a participé à la semaine de randonnée à ski au Tyrol guidée par Aloïs Pierpamer avec, comme point d'orgue, l'ascension de la Fineilspitze (3514m.). Il s'était déclaré « tout heureux et tout fier d'avoir osé monter jusque-là haut » ! Malheureusement, cette course a dû être écourtée en raison de la météo défavorable.

Hors CAS, Jean-François a développé bien d'autres activités. Il a pratiqué le football et de multiples randonnées. Il était membre du centre de secours de Cortaillod.

Depuis quelques années, Jean-François s'est fait plus discret. Mais on a bon espoir que, la retraite venue, on le reverra aux Illars ou lors de courses des Cas-Pieds, avec ses copains.

Denys Minder

JUBILAIRE 40 ANS JEAN-FRANÇOIS MONTANDON

Jean-François débute la pratique de l'escalade à 16 ans avec un camarade de classe d'école secondaire du Locle : Grosses pompes, baudrier Cassin rouge, étriers self made, mousquetons en acier et corde de chanvre prêtée par le papa clubiste du copain !

Après quelques années à l'OJ de Sommartel, invité par Michel Gentil et Cyril Benoit, il entre à l'OJ Chasseron, récemment mis sur pied par une solide équipe (Jean-Claude Thibaud, Jean-Bernard Kureth, François Vuillème, Laurent Stauffer et Cie).

Jean-François continue de pratiquer aussi la spéléo, dont les débuts avec Michel Gentil, qui apportait la corde à linge de sa maman pour descendre dans de petits gouffres, étaient épiques. Par la suite, pour des clients plus sérieux, tels que le Gouffre du Cernil Ladame (mars 1980), c'est avec leurs cordes de grimpe et des nœuds de Prussik que les puits (dont celui de 40m) sont négociés par les deux compères.

Il pratique intensément durant plusieurs années les diverses disciplines liées à la montagne avec et hors de l'OJ (notamment avec Michel Gentil et Cyril Benoit). "Le massif du Mont Blanc" de la collection "Les 100 plus belles courses" de Gaston Rébuffat est alors LA référence.

Grimpe dans le Jura, les Calanques, le Midi de la France, les Dolomites, les Alpes et plus particulièrement le massif du Mont Blanc.

Quelques jalons, en 1979 par exemple :

- En avril, participe à une fameuse haute route Chamonix - Saas Fee, organisée par Jean-Claude Thibaud et dont Denys Minder, François Vuillème et quelques autres doivent encore se souvenir. La cordelette avalanche faisait alors office de DVA !
- En juillet, juste après la semaine OJ à Trient, escalade le Pilier Cordier dans l'Aiguille des Grands Charmoz, la face N de l'Aiguille du Plan, le Pilier Gervasutti dans le Mont Blanc du Tacul et la face W des Petites Jorasses.

En février 1981, Jean-François passe de l'OJ à la section Chasseron.

Participe à l'expédition de 1983 en Bolivie, avec Jean-Claude Thiébaud, Laurent Stauffer, Bernard Mauron et François Hans.

Escalade la voie Cassin dans la face NE du Piz Badile, avec son frère Claude-Alain en août 1985.

Responsable OJ de 1986 à 1991. Les semaines OJ d'alpinisme d'été se font alors sous tente et reviennent à moins de CHF 100.- par participant, tout compris.

Les sorties spéléo et les courses d'orientation dans le cadre des OJ romandes et tessinoises, ainsi que les sorties grimpe ou rando à ski avec les OJ d'autres sections, font alors aussi partie du programme de l'OJ Chasseron. Par chance aucun accident (hormis une foulure de cheville) n'est à déplorer.

Jean-François quitte le canton de Neuchâtel en 1992 pour s'établir à Lausanne. Il se marie en 1998, puis s'installe à Epalinges en 2008 avec son épouse.

En 2008 justement, il participe, pour ses 50 ans, à la semaine clubistique à ski de randonnée dans la Val Maira. Sympathique expérience, qu'il n'osera cependant pas renouveler, peu habitué qu'il est à suivre le rythme soutenu... des apéros et autres plaisirs de la table de la section !

Pratique la randonnée à ski (en semaine) dans le Chablais et le Bas Valais, le ski de fond dans son Jura bien-aimé et les occupations qui vont de pair avec un petit voilier sur le Léman, puis un chalet d'alpage dans la région des Rochers de Naye.

Jean-François remercie chaleureusement la section Chasseron et tous les amis avec et grâce auxquels il a pu vivre toutes ces aventures inoubliables.

Nous félicitons Jean-François pour ses 40 ans d'activités avec la section Chasseron du Club Alpin, et c'est avec grand plaisir que nous espérons le retrouver lors d'activités en section.

François Oppliger

NICOLE FOURNIER BISE, JUBILAIRE 40 ANS

C'est le 3 juillet 1981, c'est aux Illars, qu'elle a été admise candidate, sous la présidence intérimaire d'Alain Strahm. Outre Denys Minder, son second parrain, un autre Denis, Berthoud celui-ci, ici présent, deux gaillards qui la connaissaient bien et qui avaient néanmoins accepté de défendre Nicole ! Il faut dire qu'elle arrivait précédée d'une solide réputation de montagnarde pour avoir traversé le Casai au Zaïre et, en solo, les crêtes du Jura en hiver et la Corse en été. Son temps de purgatoire fut prolongé à deux mois, non qu'elle ait eu besoin d'une supervision accrue, mais en raison de la pause estivale. Ce qui la laissée le temps d'ajouter notre bivouac de la Single et l'ascension des Pointes de Mourty à son palmarès.

C'est donc le 11 septembre, aux Illars bien sûr, que Denys a dû défendre seul la nouvelle venue, l'autre Denis s'étant absenté pour quelque temps en Iran. En ce temps-là les nominations se faisait à bulletin secret. Sur les 31 délivrés, 30 sont rentrés avec la mention OUI et 1 était blanc.

Avec Nicole Bise, c'est un vent de fraîcheur qui entrainé à Chasseron et, dès sa première course de section, elle eut tôt fait de mettre dans ta poche les plus irréductibles des machos.

Le CAS et Nicole, c'est une histoire d'amour, elle est fidèle à nos courses, à notre mazot des Illars. Et puis elle a rencontré Michel Fournier, un membre du GAG (Groupement Alpin Genevois mixte issu de la section Genevoise, devenue section Carougeoise dès la mixité admise). Vous avez fait ensemble de belles courses. Nicole est devenue membre externe du GAG, et lui est membre externe de Chasseron. C'est tout naturellement que vous avez choisi les Illars pour y célébrer votre mariage, le 21 juin 1986 ... Avec le Grand-Cobin comme voyage de noces !

Son CV n'est pas mal non plus avec des voyages himalayens, la traversée du Zanskar en 1982, le camp de base de l'Everest (5500 m) en 1985 et le tour des Annapurnas en 1995. Elle a tours dans ton sac, avec ceux du Mont-Blanc, des Combins et du Muveran. Elle compte, à ce jour, 19 «4000» à ton actif, dont un enchaînement de 7 à l'envers du Mont-Rose en août 1992. Plus une quantité d'autres qui ne leur doivent pas grand-chose du point de vue de l'altitude et de la difficulté.

Elle a aussi organisé 3 belles courses à ski pour la section dans sa région d'adoption. La Crevasse et les Blisiers en février 1995, le Super Saint-Bernard-Etroubles en mars 1996 et les Monts Telliers en février 1997. Nicole a prononcé le Toast à la Patrie et aux Alpes lors de notre banquet 1993, une première féminine.

Depuis de longue année le couple vis paisiblement dans le chalet toujours accueillant « Les

Blisiers» au Levron, ou ils vivent une retraite tranquille agrémentée par des randonnées dans

leur région. Et c'est avec plaisir que nous la retrouvons aux Illars, ou lors de sortie des CAS

pieds au Valais. Elle mérite toutes nos félicitations pour 40 ans d'activité au Club Alpin.

Roger Huguenin

CLAIRE-LISE ET RUPERT GASSER, JUBILAIRES 40 ANS

C'est le 15 mai 1981, aux Illars, que Claire-Lise et Rupert ont fait acte de candidature au CAS. C'était une grande première puisque, pour la première fois, notre section accueillait un couple, mari et femme, en son sein. Claire-Lise, droguiste de profession, était parrainée par son papa, Arnold Vultier et par Jean Nick. Avec de tels parrains, Claire-Lise ne pouvait que faire un grand saut dans notre société ! Il faut dire aussi que depuis toute petite, entraînée par son père, elle arpentait à pied et à ski les pentes du Chasseron et connaissait les Illars comme sa poche. Jean Nick confirmait ses talents de sportive et de skieuse en particulier. Il lui prédisait, ainsi qu'à son mari, un bel avenir au CAS. Arnold Vultier, quant à lui, avouait avoir été contre l'admission des femmes au Club Alpin, mais que, expérience faite, il avait révisé son jugement et ne le regrettait pas. Il était tout fier de présenter la candidature de sa fille !

Rupert, quant à lui, était défendu par Alain Strahm et son beau-père Arnold Vultier. Ses parrains nous l'avaient dépeint comme un homme réfléchi et de tempérament. Cet autrichien, ingénieur chimiste né à Möhlin/AG, est originaire de Lienz mais n'est pas une tourte en matière de montagne. Membre du Club Alpin Autrichien, il présente un palmarès éloquent avec de nombreuses courses difficiles dans les Alpes suisses et autrichiennes, aux Grisons, en Valais mais aussi dans les Dolomites et dans le Jura. Homme volontaire et endurci, on n'oublie pas son accent rocailleux et ses poignées de main énergiques. On raconte qu'en hiver, par des températures glaciales, Rupert avec une prédilection pour les fontaines, non pour y troubler une petite bleue, mais pour s'y plonger avec délectation afin de parfaire son endurance au froid ! Après le mois d'usage de purgatoire, c'est le 12 juin, toujours aux Illars, ils sont admis officiellement au Club Alpin que les parrains eurent confirmé tout le bien qu'ils pensaient d'eux. Comme premier couple de notre section, ils ont eu le privilège de recevoir une magnifique aquarelle offerte par notre regretté ami René Cavadini.

Si vils n'ont pas eu la carrière clubistique à laquelle ils semblaient promis, c'est que la vie professionnelle et familiale en a décidé autrement. D'Orbe, vous vous êtes expatriés en Afrique du Sud, puis en Californie, pour y vivre plusieurs années. Rupert a continué de grimper, mais dans les hautes sphères de Nestlé, ce qui ne lui laissait plus trop de loisirs pour suivre nos activités. Cependant, chaque fois que l'occasion leurs en était donnée, ils ne manquaient pas de la saisir pour faire de belles courses, en privé ou en famille. Claire-Lise et Rupert aimaient aussi venir vous ressourcer dans notre Jura et retrouver les Illars le temps d'une petite fête. Actuellement retraités Claire-Lise et Rupert sont toujours domiciliés à Sainte-Croix, l'âge

venant ils sont moins sportifs mais participent occasionnellement aux activités de la section.

Nous avons le plaisir de les féliciter pour leurs 40 ans d'affiliation au Club Alpin, et sait-on

jamais un jour participeront-ils à une sortie des CAS pieds.

Roger Huguenin

VETERAN 50 ANS – JEAN-CLAUDE BERTHOUD

Jean-Claude Berthoud est né à Villeneuve le 2 août 1944, deux ans avant son frère Michel. En décembre 1959, la famille a atterri à Fleurier où le papa a trouvé un travail chez Schmutz. L'accoutumance au niveau scolaire ne fût pas facile pour les enfants Berthoud car certaines branches leur étaient inconnues, notamment l'allemand qui n'existait pas chez les vaudois. Il faut croire qu'ils n'avaient pas digéré la domination bernoise.

Entre autres sports, Jean-Claude aime le grand air et la montagne. C'est presque naturellement qu'il s'est approché du CAS où il est reçu, le 12 mars 1971, par le président Edouard Jeannin et parrainé par Alain Berthoud et Daniel Vaucher. D'emblée Jean-Claude est engagé à la commission du mazot et développe une belle activité clubistique, pratiquant aussi bien la randonnée que la grimpe et la peau de phoque, que ce soit dans le Jura ou dans les Alpes. Il devient un habitué du bivouac de la Singla et de l'Aouille Tseuque.

Un grand exploit, le 13 août 1972, au départ du bivouac avec le guide René Marcoz, Jean Page, Michel Tombez et Jean-Marc Béguelin, il escalade le sommet nord de la Singla. Ascension délicate qui nécessite le passage d'un surplomb avant les dernières dalles. Cette ascension est remarquable puisque l'itinéraire choisi constitue une « première » qui est décrite dans la revue « Les Alpes » de mai 1973. Elle sera homologuée et baptisée « Eperon Chasseron ». Il participe aussi à de nombreuses autres courses, et parfois les conduit, comme le Pigne d'Arolla et le Mont-Blanc de Cheillon. Il est aussi de la course du centenaire de la section au Pigne-de-la-Lé. Il manque rarement un Petit Nouvel-an aux Illars. C'est un joyeux drille qui sait mettre de l'ambiance lors de nos banquetts.

Mais les talents de Jean-Claude ne s'exercent pas qu'au CAS mais aussi sur les patinoires puisqu'il est le gardien du CP Fleurier. Il tape la batterie au sein du groupe de rock les « Cherokees » et il est membre assidu du chœur d'hommes « La Concorde ». Il fera bien sûr partie de nos chorales éphémères du 75^{ème} et du 100^{ème} de la section.

Arrivé à l'âge de la retraite, il s'est exilé à Chez-le-Bart, au bord du lac, avec son épouse Chantal. S'il n'a pas abandonné la montagne pour autant, il s'adonne aussi à la pêche à la ligne sur son bateau. Mais le mot retraite ne figure pas dans le vocabulaire de Jean-Claude qui dispense encore, quelques heures par semaine, son savoir-faire d'horloger à des personnes en réinsertion dans l'agence de placement dirigée par Thierry Ray.

Depuis quelques temps, des problèmes d'arthrose limitent quelque peu ses déplacements. Mais, une fois opéré, tout redeviendra comme avant et nous nous réjouissons de fêter, en présentiel cette fois ci, ses 60 ans de CAS.

Denys Minder

VICTOR BÉGUELIN VÉTÉRAN DE 50 ANS

Victor a été plus discret, comme clubiste, que son frère jumeau Luc. Il faut dire qu'après son apprentissage de maçon, puis sa formation de technicien de conducteur de chantier qui l'ont conduit à une belle carrière professionnelle, il a été rapidement amené à quitter la région pour les rives du Léman.

Avant même d'être membre de la section, il a participé activement à la construction du Bivouac de la Singla (1969-1970) en construisant lui-même les socles en béton chargés de soutenir le bâtiment ; socles qui tiennent toujours bien malgré la fonte du « permafrost ».

Tout aussi bon skieur et montagnard que ses frères, Victor a également participé à de

nombreuses courses et manifestations (bivouac, Wildhorn notamment). Il en a fait aussi

beaucoup à titre privé et a été très actif au sein du Ski Club de Blonay.

Victor, comme son frère Luc et les autres quarantenaires de ce soir, a été nommé vétérán pour

25 ans d'activité lors du banquet de section le 14 octobre 1995, ici même aux Illars. A cette

occasion, il portait le toast à la patrie et aux Alpes dans lequel il s'élevait, avec énergie et

conviction, contre une trop grande politisation de nos montagnes. Comme syndic de Blonay et

député au Grand Conseil vaudois, il parlait certainement en connaissance de cause.

Par sa famille et belle-famille, Victor a gardé bien des attaches au Val-de-Travers et j'espère que, lui aussi, on le (re)verra souvent à l'avenir, et nous le félicitons et le remercions pour ses 50 ans de sociétariat au Club Alpin.

Roger Huguenin



LAURENT MEMMINGER ET JACQUES PERRENOUD, 50 ANS CAS.

Ces deux personnages ont vécu plusieurs moments de leur vie en parallèle, si l'on peut dire. Laurent et Jacques se sont retrouvés sur les chaises de l'Université de Neuchâtel et, d'une pierre ... deux coups, ils se sont mêlés aux soirées de Zofingue, une société d'étudiants, et portaient tous les deux des casquettes blanches.

L'un et l'autre ont connu des filles sympathiques et les ont épousées.

Lors d'une excursion réalisée en 1970 entre le Soliat et le Chasseron, le quatuor s'est arrêté aux Illars, invité à boire, à manger et à fraterniser avec les piliers de la Section ChassValeron.

Doudou Jeannin, Charly Berthoud, Jean Nick entre autres. Les 4 mousquetaires ont passé la nuit au Mazot. Puis ils ont obtenu leur entrée au CAS, Section Chasseron le 12 décembre 1970. En quatre coups de cuillère à pot.

LAURENT MEMMINGER JUBILAIRE DE 50 ANS

Laurent garde le souvenir d'une course à ski avec le guide Robert Baehler qui, en 1976, a conduit sa famille et ses amis depuis la Cabane des Dix jusqu'à Arolla en passant par le Pigne. La famille de Laurent garde un souvenir lumineux des balades à ski dans le site de Thyon 2000 et loue depuis 40 ans un appartement dans la région du Val-de-Travers.

JACQUES PERRENOUD JUBILAIRE DE 50 ANS

Jacques Perrenoud, enfant de Môtiers, fils de Roger Perrenoud, vétéran du CAS et important négociant en vins, était parrainé par le président Edouard Jeannin en personne et par son beau-frère Claude Montandon. Avec de tels parrains, qui aurait osé s'opposer à son admission ? Déjà avant d'entrer au CAS, et immédiatement après, il avait eu l'occasion de faire quelques courses dans les Alpes dont la nomenclature n'a pas été établie. S'il n'a pas été d'une activité débordante, c'est que rapidement, il a été amené à quitter le Val-de-Travers pour la Suisse alémanique, puis à Pully. Dans un premier temps, il avait choisi le métier d'oenologue avant de se diriger vers l'informatique, je crois. Il me semble que, personnellement, j'aurais plutôt fait le contraire ! Enfin chacun ses goûts.

C'est aussi lors du banquet du 14 octobre 1995, en son absence, qu'il a été reçu membre vétéran pour 25 ans de sociétariat. Depuis, son activité ne s'est guère améliorée. Il est cependant resté fidèle à notre section et mérite bien cet hommage au moment de passer le cap des 50 ans. Jacques possède un pied-à-terre au Mont-de-Buttes où il vient se ressourcer en famille. Peut-être que de là, en contemplant le Chasseron, lui viendra-t-il l'idée de venir nous retrouver aux Illars.

Ils méritent grandement d'être félicités pour 50 ans de sociétariat au Club Alpin.

Roger Huguenin

JUBILAIRE 50 ANS ANDRÉ ANDREY

André est entré au CAS le 9 octobre 1970. Il a été accepté dans notre section au Restaurant des Avattes. Il habitait déjà aux Verrières, village qu'il habite encore actuellement. Ses parrains étaient Serge Juvet et Arthur-André Grossenbacher, son collègue instituteur, rencontré non pas lors de la résolution de problèmes compliqués d'escalade, mais d'une montée dans les sphères ésotériques de l'algèbre des ensembles, comme le relevait le secrétaire aux verbaux de l'époque, Herbert Zill, lui aussi enseignant. Arthur nous assurait encore qu'André se trouverait tout aussi à l'aise dans le cercle amical du CAS.

C'est plutôt lors de cours alpins, au service militaire, qu'il a connu les Alpes, ainsi que lors de sorties en privé. Pendant ses vacances, il a également secondé le gardien de Valsorey.

Si André n'a pas participé aux activités de la section comme il l'aurait souhaité, ce n'est pas par manque de vacances ! C'est plus probablement dû au fait qu'il s'est occupé d'une famille de 4 enfants et peut être aussi parce qu'il ne pouvait tout de même pas emmener toutes ses abeilles avec lui. Car, outre son métier d'instituteur, il est aussi apiculteur.

C'est le 14 octobre 1995, lors du banquet annuel aux Illars, et en sa présence, que le président Bernard Schneider lui remettait l'insigne bordé d'or traditionnel de vétéran de 25 ans, assorti d'un beau bloc de serpentine confectionné par Constant Lebet.

Depuis l'âge de sa retraite, André a toujours partagé son savoir en présentant ses ruches aux enfants participants au passeport vacances. De plus, il seconde son fils Robin comme berger. Nous ne désespérons pas de le compter parmi les participants aux sorties des CAS pieds pour autant que sa santé le lui permette. C'est avec un grand plaisir que nous le félicitons pour ses 50 ans de participation au Club Alpin.

François Oppliger

Courses et manifestations futures

Initiation escalade

Mur de grimpe EspaceVal **Samedi 11 décembre 10h00-12h00 et de 13h00 – 15h00**

Apprendre à connaître et comprendre les techniques et les règles de sécurité nécessaires à la pratique de l'escalade en salle.

En famille ou entre amis.

A partir de 10 ans, cession de 2h00

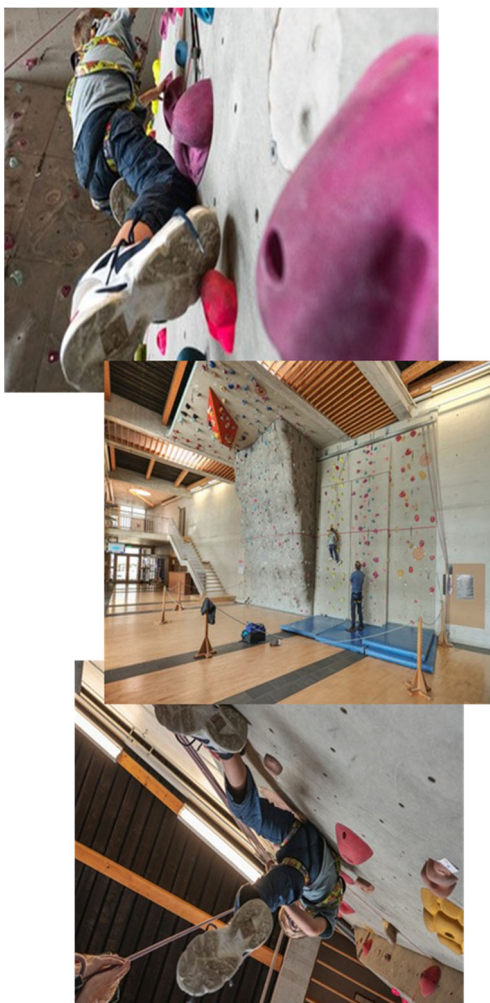
Initiation par 2, aucune connaissance préalable requise.

Matériel :

Prendre habits de sport, claquettes ou basquets d'intérieures propres et gourde

Pas de contre-indication médicale.

Initiation gratuite matériel inclus



Cours sur la nutrition sportive

Date: 04.01.2022

Heure: 20h00 (env. 1h/ 1h30)

Lieu: Depuis chez vous via Skype / Youtube

Bonjour à tous, je vous invite cordialement à suivre mon cours sur la nutrition sportive. Le but de ce cours est de vous apprendre à vous alimenter correctement durant une activité sportive et comprendre comment fonctionne votre corps durant un effort.

Merci donc de vous inscrire par e-mail à l'adresse suivante:

pascal.godel@gmail.com

Salutations et bonne lecture. Pascal Godel

Samedi 8 janvier 2022

Petit Nouvel-an aux Illars

Parmi les bonnes résolutions que vous avez prises pour l'an nouveau, il y a certainement celle de le démarrer d'un bon pied. Le meilleur moyen est de monter aux Illars pour y déguster notre traditionnel et joyeux **souper tripes**.

Au vu de l'évolution de la situation sanitaire, nous avons pris la décision de remettre au goût du jour cette rencontre que nous avons malheureusement été contraints d'annuler l'an dernier. Il faudra néanmoins respecter les prescriptions dictées par ladite situation.

Rendez-vous au mazot en fin d'après-midi pour l'apéro. Chacun monte par ses propres moyens, à son rythme, et par l'itinéraire qui lui convient. L'essentiel est d'arriver à bon port et d'en repartir de même !

Denis Berthoud et Denys Minder

Inscriptions : Denis Berthoud 032 861 27 59

CAS-Pieds : 1^{ère} sortie de l'année à skis de fonds aux Cernets 12 janvier 2022

Rendez-vous : 09h00, Bar l'Isba à la Brévine, café-croissants

Programme : Déplacement en voiture à Bémont, ensuite ski de fonds jusqu'au Cernets pour le repas de midi et retour à Bémont dans l'après-midi

Repas de midi : Restaurant des Cernets

Accès en voiture possible pour les non skieurs

Inscriptions : Willy Tâche 032/861 25 33 ou Eddy Sahli 079/481 44 94
Jusqu'au samedi 8 janvier 2022

Cours pratique avalanche

Date: 16.01.2022

Heure: 09h00

Lieu: A définir. Certainement Leysin

Bonjour à tous, je vous invite cordialement à participer à mon cours avalanche pratique. L'idéal serait d'avoir suivi le cours théorique ou d'avoir des bases en recherche avalanches

Matériel: pelle, sonde, DVA, pique-nique, skis de rando, peaux de phoque, habits adaptés, Magic Pass (si dispo)

Sortie Detox Jura 29 et 30 janvier 2022

Samedi

Départ au col des Etroits, rendez-vous à 9h. De là nous montons à la Gitaz, les Aiguilles. Descente sur les Praz les Naz.

Montée derrière Grangeneuve et descente sur la Jougnenaz. Montée au col de l'Aiguillon, retour au col des Etroits. Montée au Cochet et traversée sur les Illars.

Repas et soirée aux Illars.

Dimanche

Après le petit déj. en route pour les Roches Eboulées et retour sur le Col des Etroits.

Inscriptions et renseignements Alain Strahm strahmalain@gmail.com ou 079 758 93 87

Sortie Raquette-Raclette des 5 et 6 février 2022.

Où ? Randonnée en raquettes jusqu'au Illars
Le parcours sera défini selon les conditions d'enneigement

Sur place, soirée raclette et retour le lendemain en raquettes.

Un programme plus précis sera défini ultérieurement.

Inscriptions auprès de Valérie Marquis vmarquis@hotmail.com ou 078 771 60 82 jusqu'à 28 janvier

Merci beaucoup et bon après-midi.
Valérie



Long weekend ski de rando à Bivio, Col du Julier -Grisons

Du 25 février au 1er mars 2022

L'hôtel Post à Bivio (www.hotelpost-bivio.ch), nous accueillera pour ce séjour au cœur des Grisons. Dans une région qui se prête particulièrement bien à la pratique du ski de randonnée. Nous effectuerons des sorties en étoile depuis notre hôtel. Situé à 1770 mètres d'altitude, Bivio est une petite station de ski au pied du col du Julier. C'est un point de départ idéal pour découvrir cette région romanche où l'on parle aussi bien l'italien que le dialecte suisse allemand.



Jour 1 : Déplacement en voiture ou transports publics. Départ matinal qui nous permettra de faire une petite course de 600 à 700m de dénivelé le premier jour. Auparavant, nous déposons nos affaires à l'hôtel.

Jour 2 : Petit déjeuner copieux au buffet de l'hôtel. Nous rejoignons l'Alp dal Gügla, ascension du Piz Surgonda 3195m ; dénivelé 980m ; durée : 3h30-4h de montée. Descente par le val d'Agnel ou par le même itinéraire, selon les conditions.



Jour 3 : Ascension du Piz Lagrev 3109m ; 900m de montée 3h. ou Piz Scalotta 2991m ; 4h30 de montée, 1230 m de dénivelé.

Jour 4 : Ascension du Piz d'Agnel 3204m. Depuis Bivio, 1430m de montée, 5h. ; depuis l'Ospizio 1000m de montée 3h30-4h

Jour 5 : Ascension de la Rocabella 2730m ; 960m de montée ; 3h30, descente sur Bivio et retour en Suisse romande

Matériel : Ski de randonnée, chaussures ski de randonnée, bâton de ski, peaux de phoques autocollantes, couteaux à neige, DVA (détecteur victime avalanche), 1 sonde à neige, habits adaptés au ski de randonnée, 1 paire de gants légers, 1 paire de gants chauds, bonnet, casquette, crème solaire lèvres et peau, 1 gourde ou thermos (1,5 litres max.), 1 pique-nique/jour (léger).

Pour le pique-nique il est possible de faire des achats à l'épicerie du village ou encore de se servir au buffet du petit-déjeuner et de noter chaque jour sur la fiche de l'hôtel, formule de confiance et bien pratique.

Niveau : pour tous. L'important c'est de prendre du plaisir. La région nous offre de nombreuses possibilités.

Informations et inscriptions jusqu'au 2 janvier mela.leuba@yahoo.com ou 079/574 73 28

Places limitées

Mélanie



Dimanche 13 mars au vendredi 18 mars 2022 semaine de ski de randonnée en Italie



Programme :

Dimanche : Montée au refuge Benevolo 2285 m. 2h et 1/2

Lundi : Pointe Paletta 3020 m. 3h

Mardi : Pointe Calabre 3440 m. 4h et 1/2

Mercredi : Becca de la Traversière 3336 m. 4h et 1/2

Jeudi : Mont Vertosan 2822 m. 3h et 1/2

Vendredi : Pointe Leysser 2771 m. 2h et 1/2

La possibilité est donnée de faire 6 jours, 4 jours ou 2 jours.

S'il y a assez de participants, nous pourrons faire deux groupes.

Il y aura plus ou moins de dénivelé selon la force des groupes.

Concernant le COVID. A voir d'ici là ce qui sera demandé.

Inscription et renseignements complémentaires auprès de Charly Kocher : 079/219 52 27

Manifestations passées

Le samedi 23 octobre a eu lieu la traditionnelle corvée d'automne des Ilars. C'est par un joli soleil et la fraîcheur de l'automne qu'une petite vingtaine de personnes clubistes ou non sont venus donner de leur temps pour préparer le chalet pour l'hiver. Une équipe bien efficace qui a terminé vers 13h le travail principal. On a ensuite pu déguster le délicieux jambon de Claude André Montandon accompagné de salades et de pâtes pour le dîner. Un grand merci à tous pour la participation.

Participants : Pierre- Alain Sueur, Monique Denys, Thierry Ray, François Amstutz, Michel Weissbrodt, Jean François Dellenbach, Viviane et Jean Egli, Florian Stirneman, Blaise Hubert, Stéphane et Loïc Perret, Claude André Mantandon, Vincent Chedel, Mélanie Leuba, François Oppliger, Pascal Godel, Julien Blaser et André Leuba(non-membre mais participatif)

Votre rapporteuse, Elodie Simonin

